

Préavis d'adjudication de contrat de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Titre : Appui au personnel clé en matière de raisonnement organisé dans le cadre de l'évaluation environnementale

Numéro de la demande :

1. Objectif et définition d'un préavis d'adjudication de contrat

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux autorités contractantes de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale de publier un avis sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) pendant au moins 15 jours civils, en indiquant à tous les fournisseurs qu'un contrat de biens, de services ou de construction sera attribué à un entrepreneur présélectionné. Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date ou à la date limite, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, l'autorité contractante pourra adjudger le marché. Toutefois, s'il s'avère qu'un énoncé de capacités répond aux exigences précisées dans le PAC, l'autorité contractante enclenchera un processus d'appel d'offres complet.

2. Droits des fournisseurs

Les fournisseurs qui se croient entièrement qualifiés et disponibles pour fournir les services ou les biens décrits dans ce PAC pourront soumettre un énoncé de capacités démontrant clairement en quoi ils répondent aux exigences publiées. Cet énoncé de capacités devra être présenté **par courriel seulement**, à la personne-ressource dont le nom est indiqué dans l'article 12 de l'avis avant la date et l'heure limites indiquées dans l'avis. S'il existe une preuve raisonnable quant à la capacité, les exigences seront ouvertes à un processus d'appel d'offres électronique ou traditionnel.

3. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

M. Glenn Brown
7-2455 West First Ave
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada
V6K 1G5

4. Définition des exigences ou des résultats attendus

Afin de répondre au besoin d'appui en matière de raisonnement analytique et d'argumentation raisonnée dans le cadre des évaluations environnementales et de la rédaction de rapports d'évaluation environnementale pour le personnel clé du Programme de réalisation d'évaluations environnementales, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) va retenir les services d'un entrepreneur pour fournir une expertise dans le domaine du raisonnement organisé en matière d'évaluation environnementale pour appuyer le personnel, préparer des lignes directrices, des outils et des documents, et donner de la formation sur le raisonnement organisé en matière d'évaluation environnementale au personnel de l'Agence (analystes, rédacteurs et

examineurs de documents d'évaluation environnementale). L'objectif de ce contrat est de fournir du soutien, de la formation et des outils à ces employés.

Les objectifs particuliers sont les suivants :

- a) Procéder à une analyse des besoins en collaboration avec le personnel de l'Agence et élaborer des lignes directrices sur le raisonnement organisé aux fins de l'évaluation environnementale, et élaborer également des documents et des outils pertinents à la suite de cette analyse.
- b) Concevoir et offrir une séance de formation en personne, ainsi qu'une séance de suivi sur le raisonnement organisé dans le cadre de l'évaluation environnementale pour les principaux réviseurs de l'Agence. Basé sur l'analyse des besoins, l'entrepreneur va créer une présentation PowerPoint, de lignes directrices et de tout autre matériel ou outils..
- c) Élaborer des plans d'apprentissage ou des portfolios pour le personnel clé en vue d'appuyer et d'améliorer les compétences relatives au raisonnement organisé à long terme.
- d) Fournir un résumé de la formation et des séances de suivi.

5. Exigences minimales

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer, par l'entremise d'un énoncé de capacités, qu'ils répondent aux exigences minimales suivantes :

- 1) Expertise en ce qui concerne l'approche du raisonnement organisé, telle qu'elle s'applique aux évaluations environnementales fédérales réalisées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale;
- 2) Expérience de la conception et de la prestation de formation en raisonnement organisé, d'ateliers et de documents dans le domaine de l'évaluation environnementale;
- 3) Capacité de travailler à Vancouver, à Ottawa et dans d'autres villes sélectionnées au Canada.

6. Raisons pour l'adjudication d'un marché non concurrentiel

L'article 6 du *Règlement sur les marchés de l'État* prévoit des exceptions qui permettent à l'autorité contractante de mettre de côté l'exigence de lancer un appel d'offres. Aux fins de l'approvisionnement proposé, l'exception suivante s'applique :

- d) Une seule personne ou une seule firme est en mesure d'exécuter le contrat.

La documentation existante et la formation sur le raisonnement organisé en matière d'évaluation environnementale ont été élaborées par M. Brown et il en est le propriétaire. Ainsi, il est le seul fournisseur qui répond à toutes les exigences minimales et qui respecte les délais serrés et les contraintes budgétaires particulières.

7. Application d'accords commerciaux et justification de l'appel d'offres limité ou de la stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Cette exigence n'est pas assujettie à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Cette exigence n'est pas assujettie à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

8. Droits de propriété intellectuelle

Le droit d'auteur appartient à l'entrepreneur, même si ce dernier doit concéder à la Couronne une licence lui permettant d'exercer tous les droits de propriété intellectuelle à l'égard du matériel utilisé à des fins publiques.

9. Période du contrat proposé

La période du contrat s'étendra de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2018.

10. Valeur estimée du contrat proposé

La valeur estimative du contrat, y compris les options, est de 50 000,00 \$. Les taxes ne s'appliquent pas à ce contrat puisque la stratégie d'approvisionnement vise une communauté autochtone comme fournisseur proposé.

11. Date et heure de clôture

La date et l'heure de clôture pour soumettre un énoncé de capacité est l'octobre 03 2017 à 14 :00 heures HNE.

12. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à :

Nom : Shakir Salman, agent principal d'approvisionnement, Agence canadienne d'évaluation environnementale

160 rue Elgin, 22^e étage

Ottawa, Ontario

K1A 0H3

Courriel : shakir.salman@ceaa-acee.gc.ca

Tél. 613-404-7638

13. Questions Chronologie

Toutes les questions doivent être soumises avant le 30 septembre 2017